

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 033-439504960-20241213-2024121305-DE



# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION **VENDREDI 13 DECEMBRE 2024**

## **ETAIENT PRESENTS:**

Mr. LUMMEAUX (1er Vice-président) MME MARESCOT (3ème Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, MAUPILE, CAUSSARIEU.

Messieurs CAVOLI, SCAPPAZZONI, MARTINERIE, SEGURA, TREUIL, DAVID, FANARA.

#### A titre consultatif:

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion, Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances. Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel Mr DISSAUX, Directeur Culture.

## **ETAIENT EXCUSES:**

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion, Mr. SOULIER (2ème Vice-président), Mesdames FOULON, LAFONTAINE, DUBROCA, THE. Messieurs BONNIN, DELEPAUX, MONS, PUJOL.

## A titre consultatif:

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie, Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

## EXTRAIT DE DELIBERATION N°2024121305 : RAPPORT D'ACTIVITE CCS

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

5<sup>2</sup>LO~

ID: 033-439504960-20241213-2024121305-DE

L'Article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux pour les communes de plus de 10 000 habitants. Cet article prévoit également que le Président de la Commission présente, au Conseil d'administration, un état des travaux réalisés au cours de l'année précédente.

La CCSPL est consultée, pour avis, par l'assemblée délibérante sur tout projet de concession de service public

Pour l'année 2023, La commission s'est réunie :

#### Le 7 juillet 2023

Avis de lancement d'une concession de service public au vélodrome d'Arcachon pour l'organisation de concerts

Cette délibération n'appelant aucune observation, M LUMMEAUX, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

PRENDRE ACTE du rapport d'activité de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'année 2023

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°5 concernant le rapport d'activité CCSPL.

Frédérique DUGENY Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme Arcachon, le vendredi 13 décembre 2024 Bernard LUMMEAUX 1<sup>ER</sup> Vice-Président de la Régie Arcachon Expansion